Contextualiser les écrits littéraires

Politique et distance de la pastorale aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles

Laurence Giavarini
Centre Chevrier (université de Bourgogne) ; CRH-Grihl (EHESS/CNRS)

Ce qui du point de vue des études littéraires caractérise ce que l'on appelle la littérature pastorale d'Ancien Régime, des écrits dans lesquels les personnages sont des bergers, est un niveau d'inscription élevé dans la tradition – dans une temporalité longue, immémoriale, et par là toujours rejetée dans une archéologie sans fin, détachée de ce qui relèverait de l'historicité produite par la prise en compte du contexte ou des contextes[1]. Cela peut se dire de l'histoire littéraire en général, du moins d'une histoire littéraire molle – cette histoire dont Roland Barthes a montré à la fois qu'elle se produisait « sous le regard d'une littérature éternelle » et qu'elle n'était que celle des littérateurs[2] –, et cela est particulièrement vrai des écrits pastoraux en particulier : ils appartiennent à une autre histoire que celle qui s'occupe des contextes, *a fortiori* des opérations de

1. Cet article propose un retour sur le travail que j'ai mené sur la représentation des bergers dans des écrits des XVI^e^ et XVII^e^ siècles et que l'on peut trouver dans mon livre : Laurence Giavarini, *La Distance pastorale. Usages politiques de la représentation des bergers (XVI^e^-XVII^e^ siècles)*, Paris, Vrin-EHESS, Contextes, 2010.

2. Roland Barthes, « Histoire ou littérature ? », *Sur Racine*, Paris, Le Seuil, Points, 1979 [1963], p. 147-167 (p. 155 en particulier).

contextualisation. Une histoire dont, à la Renaissance, certains de ces écrits donnent une version mythique, quand ils racontent que chaque poète prend la « musette », l'instrument du pasteur, qu'il a trouvée accrochée sur un arbre, compose à son tour, puis la raccroche pour un futur pasteur. Moins une histoire donc, qu'un mythe, un mythe de transmission de la poésie pour les poètes[3].

En un sens, ce que ces textes, très nombreux, très variés et très répétitifs – il n'y a guère d'auteur d'Ancien Régime qui n'ait composé sa petite églogue, trace d'une pratique scolaire des bucoliques virgiliennes – produisent d'un modèle de la littérature comme topique est en consonance avec une idée de la littérature définie par des écrits arrachés à la boue des intentions contextuelles, politiques notamment, et situés dans l'éther de la culture et la revendication du plaisir esthétique ; un domaine de l'écriture pour lequel il s'agirait avant tout d'établir des généalogies de motifs, de *topoï*, en particulier sous l'Ancien Régime. Cette idée de la littérature comme tradition, on peut dire qu'elle connaît un retour en force depuis les années 1980, et après la période 1960-1970 plus théoricienne, plus « textualiste », et qui plaçait la transgression au cœur du fait littéraire ; cette idée me semble fortement dominer aujourd'hui. Une difficulté des chercheurs en littérature sur l'Ancien Régime est, il est vrai, la situation des écrits littéraires en dehors des temporalités qui ordonnent la recherche historique : en littérature, on est spécialiste d'un siècle et non pas « moderniste », mais on travaille sur l'intemporalité de la littérature, surtout quand on est « dix-septiémiste » et que l'on a, à un moment ou à un autre, à travailler avec le classicisme. C'est pour cette raison notamment qu'il peut y avoir un malentendu sur ce que l'on appelle « contexte », ou qu'il y a différents points de vue sur le contexte : car situer un épisode narratif dans une tradition est une construction de pertinence que l'on peut appeler, dans une perspective littéraire, « contexte ».

Dans cette perspective, historiciser un texte, comme entend par exemple le faire l'édition critique du premier volume de *L'Astrée* parue chez Champion au

3. Mais bien sûr, il y a très tôt d'autres pensées de la transmission, d'autres modalités de la valorisation de la poésie par les poètes. Voir, pour une réflexion contextualisée sur le sujet, deux articles de Pascale Chiron, « L'édition des *Œuvres* de Villon annotée par Clément Marot, ou comment l'autorité vient au texte », *Littératures classiques*, 64, 2008, p. 33-51 et « La valeur testamentaire de la poésie de Villon : le texte en héritage », *in* Patrick Voisin (dir.), *La Valeur de l'œuvre littéraire, entre pôle artistique et pôle esthétique*, Paris, Classiques Garnier, Rencontres, 42, 2012, p. 167-191.

printemps 2011[4], signifie avant tout construire un réseau de références livresques qui fabriquent autant qu'elles la montrent la richesse intertextuelle d'un écrit très complexe, et donc d'abord situer, contextualiser *L'Astrée d'Honoré d'Urfé*, un roman paru entre 1607 et 1628, dans la littérature. Quand une note intervenant sur un épisode narratif qui porte sur le déguisement et la dissimulation des sexes établit toute une série de rapprochements entre cet épisode et des épisodes romanesques plus ou moins proches, sur une durée relativement étendue – de l'Arioste à Camus pour donner un exemple –, elle travaille à situer *L'Astrée* dans la littérature, dans une certaine littérature identifiée comme relevant de la culture aristocratique : épopée, roman de chevalerie et roman d'amour, voire roman dévot. On peut dire qu'elle construit un contexte de pertinence pour *L'Astrée* à partir d'une définition générique – c'est de la fiction –, et sociale – c'est du roman aristocratique, parce que c'est le roman d'un noble.

Bien entendu, le système des références de *L'Astrée* ne renvoie pas qu'à la littérature narrative contemporaine, au néo-platonisme de la Renaissance ou à un matériau historique, mais cet exemple fait tout de même apparaître un point essentiel des études littéraires : elles s'occupent d'abord de situer les écrits identifiés comme littéraires dans la littérature, même quand elles ont recours à des savoirs historiques précis. C'est d'ailleurs une des fonctions des études littéraires que de construire cette situation, ou si l'on veut cette forme de contextualisation des textes littéraires qui inclut leur historicité dans une histoire des formes[5]. Cette contextualisation est à la fois restreinte génériquement et très large historiquement dans la mesure où elle renvoie de manière plus ou moins affirmée à une temporalité longue, propre, de la littérature, et par là à cette forme de trans-historicité qui préoccupe beaucoup les littéraires – les préoccupe d'autant plus aujourd'hui que les « humanités » leur semblent particulièrement menacées à l'intérieur des sciences humaines et sociales[6].

4. Honoré d'Urfé, *L'Astrée, première partie* [1610], édition scientifique J.-M. Chatelain, D. Denis (dir.), C. Esmein, L. Giavarini, Fr. Greiner, Fr. Lavocat, S. Macé, Paris, Champion classiques, Littératures, 2011. L'édition de la deuxième partie du roman (1612) est en cours.

5. Un exemple récent et important de cette perspective me semble offert par la thèse récente de Karen Abiven, *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. Un genre miniature de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1756)*, thèse de l'université Paris-Sorbonne, sous la direction de D. Denis, 2012.

6. Voir le colloque « La (trans)-historicité de la littérature : le cas de Théophile de Viau », organisé par le Cercle 17-21 (resp. : Hélène Merlin-Kajman) les 2 et 3 juillet 2010.

Ajoutons que cette situation des écrits littéraires dans la seule littérature tend à produire des discours sur le rapport de la littérature au monde ou au réel qui ne sont pas si différents chez les littéraires et les historiens – tel celui de la littérature qui « prend acte » d'une évolution historique du mariage, comme on le lit dans le livre récent de Michel Nassiet sur la violence, à propos de *L'Astrée* précisément. Dans ce type de discours, la littérature dont on se sert pour faire de l'histoire – de l'histoire littéraire ou de l'histoire sociale, selon le sous-titre du livre de Nassiet[7] –, sert de preuve pour une démonstration ou une affirmation, mais reste en même temps un « ailleurs » de l'histoire qui construit ses sources, quitte à ce qu'on la fasse en même temps témoigner pour l'histoire. C'est tout le paradoxe d'une approche selon laquelle la littérature dont la valeur est principalement construite dans le monde des écrits littéraires peut tout de même signifier pour une époque, sert de contexte pertinent en quelque sorte, sans que jamais la question de la façon dont un écrit littéraire agit dans cette époque soit vraiment envisagée, ni que la production de la valeur de cet écrit pourtant traité comme source historique soit interrogée. Or, il est clair que c'est une valeur construite dans la littérature – *L'Astrée* comme monument ouvrant le XVII^e^ siècle[8] – qui permet d'utiliser cet écrit comme témoignage dans un propos historique où son statut poétique n'est en même temps pas pensé. Dans le cas de ce roman, le dommage est d'autant plus grand que *L'Astrée* utilise un matériau historique, intervient, comme on va le voir, dans les questions historiques brûlantes de la construction de l'absolutisme, et tente de penser la transmission de l'histoire par une forme poétique.

Il faut insister sur ce point, parce que malgré le caractère biaisé et insuffisant d'une contextualisation de la littérature dans le seul temps de la littérature, cette fonction des études littéraires est évidemment à prendre au sérieux : analyser des écrits, littéraires ou pas, et les situer – dans la littérature, mais pas seulement –, ou disons penser la façon dont ils se situent précisément dans la littérature, la poésie, les belles-lettres. À ceci près, bien entendu, qu'il est

7. Michel Nassiet, « Le mariage d'amour chez Honoré d'Urfé », *La Violence, une histoire sociale. France, XVI^e^-XVIII^e^ siècles*, Paris, Champ Vallon, Époques, 2011, p. 350-351. Dans cette page qui suit un développement sur le roman comme modèle possible du mariage d'amour, M. Nassiet fait du roman une source possible de la valorisation de la « relation conjugale » par l'Église catholique, dans la mesure où celle-ci n'a pas promu le mariage d'amour.

8. Marc Fumaroli, « Le retour d'Astrée », *in* Jean Mesnard (dir.), *Précis de littérature française du XVII^e^ siècle*, Paris, Puf, 1990.

tout à fait différent de situer des écrits dans la littérature comme tradition ou dans la littérature comme construction politique d'un art d'écrire dépolitisé[9], ou la littérature historicisée comme genre d'écrire spécifique parmi tous les genres d'écrire possibles, voire, pour mentionner une part du travail qui est mené au GRIHL ces dernières années, parmi toutes les actions possibles des hommes du passé qui écrivent.

S'auto-décontextualiser/se situer dans le Parnasse

Pour présenter rapidement les textes de ce que l'on appelle la pastorale, on peut dire que, jusqu'à la fin des années 1980, ces textes avaient été étudiés dans une perspective principalement générique, c'est-à-dire suivant un classement formel le plus strict possible pour la France[10], ou suivant un classement énonciatif s'intéressant soit à la pastorale comme mode d'énonciation dans le monde anglo-saxon[11], soit au rapport entre ce mode et un code académique en Italie – la voix des bergers étant alors ressaisie à l'intérieur d'une pratique sociale de lettrés[12]. Dans tous les cas, la perspective de classement subsumait le rapport de ces textes à l'événementialité d'une parution ou plus largement d'une publication, même quand celle-ci était restituée : on étudiait donc le genre de l'églogue et dans le cadre de ce genre, il y avait des exemples d'églogues contextualisées, plus ou moins aisément, comme *La Bergerie* de Ronsard en 1565. On se situait toujours dans la perspective encadrante selon laquelle il s'agit d'abord de construire la littérature comme transmission dans une temporalité spécifique

9. Christian Jouhaud, *Pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, Nrf Essais, 2000.

10. Distinguant entre églogue (Alice Hulubei, *L'Églogue en France au XVIe siècle. Époque des Valois (1515-1589)*, Paris, Droz, 1938), roman (Françoise Lavocat, *Arcadies malheureuses. Aux origines du roman moderne*, Paris, Champion, Bibliothèque de littérature générale et comparée, 1998), théâtre (Jules Marsan, *La Pastorale dramatique en France à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe siècle*, Paris, Hachette, 1905), poésie (Stéphane Macé, *L'Éden perdu. La pastorale dans la poésie française de l'âge baroque*, Paris, Champion, 2002).

11. Paul Alpers, *The Singer of the Eglogues: a Study in Virgilian Pastoral*, Los Angeles, Berkeley University Press, 1976. Dans le prolongement de ce travail, voir plus récemment Mathilde Skoie et Sonia Bjornstad Velasquez (dir.), *Pastoral and The Humanities. Arcadia Re-inscribed*, Exeter, Bristol Phénix Press, 2006.

12. Maria Corti, « Il codice bucolico e "l'Arcadia" di Jacopo Sannazaro », *Metodi e fantasmi*, « Critica e filologia », Milano, Feltrinelli Editore, 1969, p. 281-304. Ces éléments bibliographiques ne visent évidemment pas à l'exhaustivité.

qui n'est précisément pas celle du contexte compris de manière plus strictement historienne. En l'occurrence, comprendre sur quoi se fonde la littérature des bergers, cette représentation que l'on peut toujours ramener à la première poésie (Théocrite, Virgile) et qui devient mythe avec sa mise en scène dans le poème de Jacques Sannazar, *Arcadia*, au tournant du XVI^e^ siècle.

Pour ma part, j'ai voulu prendre au sérieux cette situation des textes pastoraux dans la littérature, mais j'ai tenté de renverser la démarche généalogique en réinsérant ces écrits dans une énonciation située et en essayant d'interroger le discours, qui leur est propre, de la tradition. J'ai en réalité travaillé en deux temps, dans deux directions opposées, quoiqu'elles apparaissent aujourd'hui assez évidemment articulées. Dans une première approche, il s'est agi de prendre la mesure d'un langage, appelé topique, le langage de l'amour des bergers dont j'ai cherché les actualisations poétiques, politiques dans des moments spécifiques, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles principalement. C'était une démarche plutôt théorique de poétique culturelle, de réflexion sur un motif constamment présenté comme trans-historique – comme le dit bien la réflexion de Mirabeau sur le « de tout temps » de l'amour des bergers pour leurs troupeaux, réflexion que reprend Norbert Elias dans sa réflexion sur la civilisation[13]. Cette première démarche tentait d'ouvrir les classements génériques en confrontant des textes de formes génériques différentes – quoique reliés par le fait que des bergers y prennent la parole – et en identifiant dans ceux-ci des discours de nature temporelle, voire historique. La seconde direction de travail, quelques années plus tard, a consisté à l'inverse à poser la singularité de chaque écrit, singularité que la question du contexte pouvait contribuer à construire, singularité qui englobait pour ainsi dire, désormais, la généralité topique qui avait d'abord été étudiée[14]. Dans cette perspective, le point de vue sur le rapport à la tradition s'est transformé. Il ne consistait plus à observer que tel ou tel écrit s'inscrit de telle ou telle manière dans la tradition, mais à se demander comment s'articulent, dans tel ou tel écrit, topique pastorale et événementialité, tradition, mythe et histoire.

---

13. Cité par Norbert Elias, *La Civilisation des mœurs* [*Über den Prozess der Zivilisation*, 1969], traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1973, réédition Presses Pocket, Agora, 1976, p. 58.

14. Dans *La Distance pastorale*, j'ai donc repris et entièrement réorganisé la matériau de ma thèse (*L'Expérience du berger et les signes. La topique pastorale de l'amour, en France, au XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, sous la direction de Maurice Laugaa, université de Paris VII, 1997), en faisant plus nettement émerger la question de l'histoire.

Au regard de cette dernière question, un texte a pris une bien plus grande place dans le second temps de la réflexion que dans la première approche, laquelle mettait à plat de manière un peu structuraliste les différences de niveau et d'historicité entre les écrits. C'est un texte dont la monumentalité est canonique dans les lettres, à la fois en raison d'un succès durable au XVII^e^ siècle et parce qu'on y a vu le témoignage de l'abandon des noirceurs de l'automne de la Renaissance, pas moins, et de l'entrée, voulue et choisie, des hommes du premier XVII^e^ siècle dans le classicisme[15]. Il s'agit de *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé, déjà mentionnée, et dont la spécificité me semble être, lors de sa publication en 1607, de s'auto-décontextualiser, ou de se contextualiser ailleurs, « à distance » du moment de sa publication – si du moins l'on est d'accord pour ne pas identifier le contexte au seul temps de la publication. Il y a plusieurs aspects dans cette opération qui est celle de l'auteur de *L'Astrée* même.

D'une part, le roman reprend tout un ensemble de questions politiques et religieuses très identifiables par les contemporains, parce qu'elles avaient été soulevées pendant les guerres de religion – la question du régicide, celle de la vraie religion, celle du corps du catholicisme – ou plus largement parce qu'elles renvoyaient à des débats juridiques, sur le pouvoir de la coutume, par exemple. Le roman d'Honoré d'Urfé reprend ces questions et les met en débat dans la fiction pastorale en situant celle-ci dans la Gaule du V^e^ siècle après J.-C. Ce lointain chronologique si frappant, il faut évidemment se demander comment il signifie pour les contemporains. Vaut-il comme éloignement dans le temps de questions trop brûlantes, ou comme proximité de ces questions, ainsi que l'a compris Claude-Gilbert Dubois, qui explique ainsi le succès du roman à sa sortie[16] ? La notion de « distance » qui a émergé de mon travail sur *L'Astrée* et que j'ai ensuite étendue à d'autres types d'énonciation pastorale cherche à rendre compte du sens instable de cette temporalisation. L'éloignement

15. Marc Fumaroli, « Le retour d'Astrée », *Précis de littérature française du XVII^e^ siècle*, *op. cit.*, chap. II, p. 51, « Le retour d'Astrée en France fut d'abord son retour dans l'âme apaisée de l'auteur de *L'Astrée* », et chap. III, p. 65, « La reconquête pastorale des Lettres françaises sous l'impulsion donnée par d'Urfé – reconquête qui fut aussi à long terme une profonde réforme esthétique et morale – fut un puissant auxiliaire "laïc" et profane pour la reconquête spirituelle de la haute société française par le clergé tridentin, et par son écrivain, le plus doué dans notre langue, François de Sales ». On le voit, la question posée, même biaisée, est celle du rôle du roman dans la question politique de la construction de la paix après les troubles de religion.

16. Claude Gilbert-Dubois, *Celtes et Gaulois au XVI^e^ siècle. Le développement littéraire d'un mythe nationaliste*, Paris, Vrin, 1972.

temporel de l'action romanesque permet en effet à Honoré d'Urfé de s'écarter d'un passé proche – celui des guerres civiles – mais d'en faire venir un autre, qui est le temps des origines, le temps de la « vraie religion » dans le moment historique où elle peut précisément être constituée comme une origine[17] et figurer ainsi un objet transmis en tant qu'il est aussi un objet perdu.

D'autre part, *L'Astrée* est un texte publié sans l'épître dédicatoire qui donnerait à cette complexe articulation d'histoire et de transmission des origines un ancrage dans l'année 1607, voire dans le parcours d'Honoré d'Urfé comme homme de lettres. Cette absence est remarquable à la fois par rapport à une carrière dans les lettres qui voit Honoré d'Urfé dédicacer chacune de ses publications, conformément d'ailleurs aux pratiques du temps, et par rapport à la réédition de cette première partie du roman, trois ans plus tard : une réédition corrigée par l'auteur – il s'agit de corrections linguistiques et du développement de certains épisodes[18] – et surtout pourvue d'une dédicace inédite au roi de France. Honoré d'Urfé s'était évidemment soucié plus tôt de la réception de son roman, comme le prouve l'envoi du volume à Étienne Pasquier, ennemi politique mais respecté, qui lit d'emblée *L'Astrée* comme un texte absolument neuf, absolument situé dans le Parnasse des lettres françaises. Mais le déplacement que produit la dédicace au roi trois ans plus tard travaille la possibilité d'intégrer le programme de *L'Astrée* – l'éloge noble, inscrit dans une terre, des origines perdues de la France – dans le temps de la monarchie, voire l'adaptation d'une perspective ancrée dans le local à des questions nationales.

On a peut-être affaire ainsi, avec la publication de *L'Astrée*, à ce que le propos de présentation de ce forum du CRH appelle un « contexte résistant », un contexte qui se laisse d'autant moins aisément saisir que la forme pastorale du roman le brouille et construit des éléments de mise à distance, mais qui trouve, dans le déplacement qu'opère la seconde édition du roman en 1610, des éléments de lisibilité. Trois ans après la parution de la première partie en effet, l'épître au roi contextualise fortement le roman dans « la paix d'Henri IV » :

17. Je me permets de renvoyer à Laurence Giavarini, « Raconter l'histoire, dire le passé, transmettre les origines. Sur la matière historique dans *L'Astrée* (1607, 1610, 1612) », à paraître en 2014 dans les actes du séminaire *Polysémie* sur « L'histoire à la Renaissance » (http://seminairepolysemie.wordpress.com/).

18. Dans l'édition de 1610, les origines du Forez donnent lieu, de la part de la nymphe Galatée qui l'explique au berger Céladon, à deux versions, l'une simplement « forézienne », l'autre plus gauloise. En 1607, bien sûr, seule l'origine purement forézienne était mentionnée par Galatée.

elle offre le roman au roi, et affirme en retour que le roman vient de la paix d'Henri. Mais de manière significative, Honoré d'Urfé donne sens à cette historicité particulière en se référant alors au *topos* biblique du roi-pasteur, et l'on voit comment même une signification politique contextuelle se soutient de son inscription dans un *topos* immémorial. Il y a là une de ces équivoques qui travaillent fortement l'historiographie du XVII^e^ siècle[19].

Ce qui est sûr, c'est qu'un écart de trois ans permet de réfléchir à ce qui est possible en 1610 et ne l'était pas en 1607, fait apercevoir du même coup la distance de la figure royale à l'intérieur du roman et permet de formuler une série d'hypothèses de niveaux différents. D'abord, au plan immédiatement contextuel, cette dédicace peut intervenir dans le cadre de la réintégration des anciens ligueurs – ce qu'est Honoré d'Urfé qui a combattu dans la Ligue forézienne jusqu'en 1598 – au sein de la politique d'Henri IV[20]. De plus, elle témoigne d'une plasticité propre au texte pastoral, qui est susceptible d'actualisations ou d'intégrations à des contextes différents[21]. Cette plasticité est liée aux contenus éthiques du texte pastoral – son discours sur les mœurs, notamment sa valorisation d'un modèle amoureux –, à la façon dont la question éthique tend toujours à être posée hors contexte, en dehors du politique ou de l'histoire, même s'il y a quelque chose d'éminemment politique à se situer ainsi en dehors du politique. Enfin, le cas de *L'Astrée* permet de réfléchir aux modalités d'inscription d'une écriture de l'histoire dans la littérature, par la littérature, et de ce point de vue, il est bien clair que la réflexion sur les contextes participe bien d'une pensée de la façon propre qu'a la littérature de se saisir de ce qu'elle traite, d'une lecture en un mot.

Dans la continuité de ces hypothèses, on peut faire plusieurs observations. La première est qu'une des fonctions de la littérature – j'entends ici par « littérature » l'art institutionnalisé, ou en voie d'institutionnalisation à l'époque d' Honoré d'Urfé, de l'écriture – est précisément d'élaborer un autre rapport à l'histoire ou un autre rapport au monde que celui que l'idée du contexte ou de

19. Pour une belle réflexion sur les déplacements historiographiques que permet la réflexion sur l'équivoque, voir le compte rendu par Arnaud Welfringer de *Stratégies de l'équivoque*, sous la direction de Jean-Pierre Cavaillé, *Cahiers du CRH*, 33, avril 2004 : « Rhétorique et herméneutique : le XVII^e^ siècle, mode d'emploi », URL www.fabula.org/fabula/revue/document621.php

20. *La Distance pastorale*, *op. cit.*, chap. V.

21. Pour un autre exemple de cette plasticité, *ibidem*, chap. III sur les *Bergeries de Julliette* de Nicolas de Montreux.

la contextualisation postule et envisage, voire d'élaborer un rapport temporel autonome, construit par l'écrit, au monde. C'est, en un sens, de s'auto-décontextualiser pour se recontextualiser « ailleurs ». Cela est particulièrement net dans cette période où la littérature est en train de se constituer en tant que telle, les premières années du XVII^e^ siècle. Deux exemples : d'abord, celui du *Gascon extravagant* (1637), un hapax romanesque dont le contenu fictionnel évoque de manière burlesque et sérieuse l'affaire des possédées de Loudun sans que jamais aucun nom de lieu ou de personnage ne vienne expliciter cette appartenance. Or, l'explicitation est au cœur de la floraison d'écrits qui ont entouré l'affaire – qui ont fait l'affaire de Loudun écrivait Certeau[22]. *Le Gascon extravagant* s'auto-décontextualise – dans la fiction, dans l'allégorie –, mais un travail de contextualisation permet néanmoins de le situer dans l'événement d'écrits qu'a été « la possession de Loudun »[23]. Autre exemple, la fable « Le berger et le roi », parue en 1678 dans le second recueil des *Fables* de La Fontaine, dans laquelle le fabuliste utilise la distance du « bon temps » pastoral et le statut de modèle du roi-pasteur pour tenir un discours sur l'innocence de Fouquet quelque vingt ans plus tôt[24].

Que signifie, alors, contextualiser des écrits qui s'auto-décontextualisent, s'arrachent à une événementialité à laquelle on peut tout de même montrer qu'ils sont en partie ou beaucoup liés, pour inscrire un propos sur l'histoire dans l'immémorialité d'un *topos* ? Qu'est-ce que contextualiser des écrits qui se contextualisent dans la seule littérature, dans la poésie en particulier ? S'il est vrai que la question du contexte relève de la construction d'un certain rapport temporel entre des écrits et l'histoire, il est clair qu'un des pouvoirs de la littérature – cela vaut peut-être pour tous les écrits, quoique avec des moyens et à des degrés divers – est de manipuler le contexte. La littérature a pour spécificité de construire son propre rapport temporel à l'histoire. C'est vrai sans doute de tout écrit situé, d'un acte notarié se référant à un certain usage de la coutume par exemple, mais la construction littéraire comme construction artistique a pour spécificité l'élaboration d'un rapport temporel réflexif – faux

22. Michel de Certeau, *La Possession de Loudun*, Paris, Julliard, 1970, réédition Gallimard, Folio Histoire, 2005.

23. Sophie Houdard évoque cette « appartenance du *Gascon* à Loudun » dans « Voyage aux Enfers ou rêve de jeune-fille ? Les révélations curieuses de la Fille dans Le Gascon extravagant », Les Dossiers du GRIHL, 2007-01. URL : http://dossiersgrihl.revues.org/41 ; DOI : 10.4000/dossiersgrihl.41

24. *La Distance pastorale*, *op. cit.*, p. 52-58.

ou vrai, peu importe – au monde, à l'histoire. Dans le cas des textes pastoraux, ce rapport temporel se définit comme écriture d'une histoire dans un lointain temporel – c'est *L'Astrée* – ou comme modalité distanciée d'un discours sur le présent pour certaines pastorales dramatiques des années 1610-1620[25].

En ce sens, la question du contexte est une modalité d'appréhension de la façon dont ces écrits peuvent être le lieu d'une saisie de l'expérience de l'histoire. Mais l'on sera d'accord que, pas plus que l'on n'accepterait de situer un écrit du XX^e^ siècle dans les seules références contextuelles qu'il se donne, on ne peut réduire la contextualisation de l'écrit littéraire aux contextes ou non-contextes qu'il produit.

Contextualiser/construire du cas

Une réponse aux questions soulevées par les opérations de décontextualisation du texte littéraire à l'âge classique peut consister dans le fait de proposer des changements d'échelle de contextualisation à l'intérieur de périodisations variables. Par exemple, faire l'analyse de textes qui mobilisent le *topos* du roi-pasteur ou qui relèvent d'un discours sur la poétique du berger, sur la très longue durée – deux siècles, pour le premier chapitre du livre –, mais proposer aussi deux chapitres sur des découpages historiques spécifiques et beaucoup plus brefs – l'un portant sur les bergeries, un type de texte pastoral, des premières guerres de religion, entre 1562 et 1584, l'autre sur les bergeries de la période ligueuse de 1584-1595. Ce changement d'échelle de périodisation permet de travailler à la fois les mobilisations diversifiées d'un *topos* et le sens d'une énonciation dans une période de forte sollicitation des écrits poétiques. Un « moment » rassemble trois chapitres pour rendre compte de l'inflation des textes de la pastorale dans les années 1610-1630. Et, à l'intérieur de ce moment, trois textes dialoguent à deux ou trois ans d'intervalle, donnant à voir la capacité des pastorales dramatiques à dire quelque chose de précis sur leur présent, sur les fonctions événementielles, situées, de la poésie. Plus largement, *La Distance pastorale* s'organise autour des deux chapitres centraux sur « l'événement Astrée », qui tentent de restituer la pluralité éditoriale qui a fabriqué le monument et de construire des contextes de pertinence, en retardant la prise en charge de la canonisation du roman dans la littérature. Un contexte est ainsi la

25. *La Distance pastorale*, *op. cit.*, chap. VI et VII.

carrière d'écriture d'Honoré d'Urfé, qui lie les publications imprimées aux liens de fidélité avec le duc de Savoie et à l'inscription originale dans un lignage ; un autre contexte, moins largement envisagé, est celui des écrits nobles ; un troisième, l'histoire de la réintégration des ligueurs, voire une histoire de ce « non lieu de mémoire des ligueurs » dont parlent Robert Descimon et José Javier Ruiz Ibanez[26]. L'analyse passe aussi par une réflexion sur la façon dont Norbert Elias change les échelles de contextualisation de *L'Astrée* dans le dernier chapitre de la *Société de cour*, c'est-à-dire contextualise le roman d'Honoré d'Urfé à la fois dans le temps très long de la curialisation des nobles d'Ancien Régime, et dans celui assez court de la résistance d'un ancien ligueur au roi de France[27]. L'ensemble des opérations de contextualisation qui organisent le livre consiste ainsi à articuler à la fois du contexte et de l'exemplarité, des écrits traités comme singularités et un certain niveau de généralité.

Précisons ce dernier point. Dans l'ensemble, il s'est agi de ramener les exemples littéraires d'un discours sur la pastorale à du cas[28], à essayer de traiter le plus possible ces textes assez divers comme des cas, des singularités qu'il fallait dégager de ce qui empêche d'accéder à la lecture : l'éloignement temporel, leur propre distance à l'histoire à laquelle ils appartiennent, le voile de la topique qui fait que l'on remarque bien plus ce qui se répète que ce qui diffère d'un texte à l'autre. Il s'agissait de restituer les enjeux particuliers d'un langage qui a perdu sa concrétude et sa pertinence même, et qui est explicitement décrit comme appartenant au passé, distant de notre présent, à l'inverse de ce que produit bien souvent la contextualisation dans la seule littérature – désigner la littérature comme ce qui ne meurt jamais : un langage qui n'est donc pas immédiatement, pas forcément susceptible d'une actualisation dans le présent. Dans cette démarche qui cherche tout de même à interroger le degré de généralité historique des usages de ce langage ici qualifié à partir de la notion de « distance », le contexte, les opérations de contextualisation jouent un rôle particulier.

---

26. Robert Descimon et José Javier Ruiz Ibanez, *Les Ligueurs de l'exil. Le refuge catholique français après 1594*, Seyssel, Champ Vallon, Époques, 2005.

27. Norbert Elias, « Curialisation des nobles et romantisme aristocratique », *La Société de cour* [*Die höfische Gesellschaft*, 1969], traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer, Paris, Calmann-Lévy, 1974, réédition Paris, Flammarion, Champs, 1986.

28. Sur le cas, comme lieu d'observation et comme construction, Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005 et Laurence Giavarini, « Étranges exemplarités », introduction de *Construire l'exemplarité. Pratiques littéraires et discours historiens (XVIe-XVIIIe siècles)*, Dijon, EUD, 2008, p. 7-25.

Elles permettent précisément de produire du cas, du cas dont la pertinence au plan d'un discours historique est chaque fois à construire. Le travail de contextualisation, ainsi compris comme ce qui permet de saisir des écrits comme des singularités qui ne relèvent pas du tout de l'originalité que la généricité de la littérature ne cesse de chercher et donc de trouver, ce travail pose en effet le problème des modes de construction de la généralité historique – c'est-à-dire la question du rapport entre contexte, exemplarité et histoire. Le travail sur la pastorale a consisté à analyser les cas dans des séries à la fois pertinentes du point de vue formel – des bergeries, des tragi-comédies pastorales – et temporel – dans les périodisations courtes de deux ou trois ans au maximum –, et à confronter ces séries à d'autres séries, à les périodiser, c'est-à-dire à articuler des niveaux de contextualisation différents qui mobilisaient aussi des échelles d'exemplarité distinctes de ces écrits. Les singularités textuelles sont ainsi envisagées dans un double rapport à la généricité des textes et à des échelles temporelles d'analyse différentes. Cela a pour conséquence de construire un tout autre récit que celui de la reproductibilité de la littérature, ou la canonisation de certains écrits[29], un récit dans lequel, entre la littérature et l'histoire, s'intercale tout le champ des pratiques sociales dont fait partie l'écriture, l'écriture des lettres en particulier.

Mais les opérations de contextualisation d'un texte, comprises comme travail de confrontation de plusieurs contextes pas nécessairement homogènes, peuvent être pensées comme des manières de proposer des niveaux distincts de singularités de cet écrit, ou des modes d'appréhension distinctes du singulier. Or, c'est au niveau de ces singularités plurielles de l'écrit – littéraire ou autre, littéraire parmi d'autres – que peuvent se jouer des passages différents par l'exemplarité. Ainsi, un écrit peut s'insérer dans telle série, et valoir « pour » telle ou telle série d'actions, d'écrits, d'actions d'écriture. Changeons de terrain : les écrits de prison de Théophile de Viau, il est possible de les faire valoir par une contextualisation dans la poésie de « Théophile », dans une carrière de poète donc, ou dans la série moins immédiatement corrélée à la littérature des feuilles et plaquettes suscitées par son procès, série hétéroclite de valeur différente qui arrache la figure publique de Théophile à ce que lui-même en dit, tout en faisant

29. Je ne crois pas que l'historicisation soit antagoniste de la canonisation, mais qu'elle lui confère une autre place. Voir sur ces questions, Michael Werner, « Le moment philologique des sciences historiques allemandes », *in* Jean Boutier, Jean-Claude Passeron, Jacques Revel (dir.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'EHESS, Enquête, 2006, p. 171-192.

retour sur ce discours[30]. On peut encore s'intéresser à ces écrits de prison dans une série constituée par d'autres écrits de prison. La prison en soi fonctionne déjà alors à un certain niveau de généralité non-contextuelle très différente de la prison-dans-la carrière-de-Théophile. Bref, passer sérieusement par la question du contexte, c'est se donner les moyens de faire apparaître les écrits que l'on étudie dans des séries hétérogènes ; c'est-à-dire non pas les arracher à toute exemplarité, mais les rendre signifiants pour d'autres généralités que celles que produit l'immémorial de la littérature, à l'intérieur d'histoire-s en tension.

*

La question du contexte des écrits littéraires saisit de part en part, on le voit, le sens et l'enjeu de ce que peut être une histoire littéraire : pas seulement une histoire des formes bien sûr, mais pas seulement non plus une histoire de la réception, ou une histoire calquée sur ce que des textes disent de leur réception ou de la réception d'autres écrits. L'analyse du contexte, la postulation de tel ou tel contexte pour un écrit est une manière de le lire ou d'apprendre à le lire : elle bat en brèche la distinction existante mais assez artificielle entre « interprétation herméneutique et explication scientifique »[31]. Elle peut servir enfin à tenir à distance ce qui me semble le double risque des études littéraires aujourd'hui, risque qui se lit jusque dans la volonté de les défendre contre l'utilitarisme de la recherche[32] ou l'hégémonie du contemporain par rapport à ce qui n'existerait plus que comme patrimoine : la réduction de la littérature à la question éthique de ses usages, son entrée feutrée dans la philosophie morale et dans l'expérience des « formes de vie »[33], comme si la littérature n'était vraiment importante qu'à

30. Voir notamment Michèle Rosellini, « Écrire de sa prison : l'expérience de Théophile de Viau », *Cahiers du CRH*, 39, « Écriture et prison au début de l'âge moderne », avril 2007, p. 17-37. Tout le numéro de la revue est intéressant en ce sens.

31. Hélène Merlin-Kajman, « Introduction », *La Littérature, le XVII^e siècle et nous* : *dialogue transatlantique*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2008, p. 1-33 (p. 30).

32. Le livre de Martha Nussbaum contre l'utilitarisme qui détruit les fondements même des humanités se fonde sur une idée des « émotions démocratiques », qui ramène toujours au fond lesdites humanités à la question très contestable de leurs « effets » (Martha Nussbaum, *Not for Profit: Why Democracy Needs the Humanities*, Princeton, Princeton University Press, 2010.

33. Cela à partir de l'utilisation, qu'on peut d'ailleurs trouver discutable, des travaux de Stanley Cavell. Voir notamment, pour exemples, Sandra Laugier (dir.), *Éthique,*

se montrer aussi inoffensive que possible. Il est clair en ce sens que la réflexion sur le contexte ou les contextes participe d'une indispensable repolitisation des enjeux de la littérature, repolitisation qui passe notamment par une réflexion sur la façon dont la place de la littérature a été pensée au moment de sa construction comme « littérature », au XVII[e] siècle donc[34]. Mais elle donne également des éléments d'analyse pour penser la résistance de certains écrits à la lecture, à ce qui serait une appropriation trans-historique, à la valorisation du littéraire comme « ce qui nous fait quelque chose »[35] : faire un cours de licence de deuxième année suffit à prendre la mesure de ce que les *Fables* de La Fontaine « font » à des étudiants qui ne peuvent pas imaginer pour la plupart que la littérature soit si rusée et parfois se refusent à le croire. Le contexte, c'est aussi ce qui ouvre à une réflexion historicisée sur les modalités de saisie de la littérature à travers le temps et donc à ce que l'on apprend à partir de cette distance qui fait de la lecture du texte une pratique[36], sans plus postuler une transmissibilité

---

littérature, vie humaine, Paris, Puf, Éthique et philosophie morale, 2006, ou Marielle Macé, *Façons de lire, manières d'être*, Paris, Gallimard, Nrf Essais, 2011.

34. Un exemple de cette réflexion dans Mathilde Bombart et Éric Méchoulan (dir.), *Politiques de l'épistolaire au XVII[e] siècle. Autour du Recueil Faret*, Paris, Classiques Garnier, Lire le XVII[e] siècle, 6, 2011.

35. Par exemple, Sonia Velasquez, « La littérature comme objet de reconnaissance : réflexions sur la transhistoricité de l'objet poétique », *Transition*, 6, printemps 2013, http://www.mouvement-transitions.fr/intensites/transition/nd-6-s-velazquez. L'auteur s'appuie sur le travail de Susan Stewart concernant le « savoir somatique, émotionnel et social [qu'offrent les formes poétiques] au-delà de ce que les paroles communiquent », fonctionnant ainsi comme « *"objects of recognition" between persons beyond the contexts of their creation* ["objets de reconnaissance" entre des personnes au-delà des contextes de leur création] » (Susan Stewart, *Poetry and the Fate of the Senses*, Chicago, University of Chicago Press, 2005). Voir aussi Hélène Merlin-Kajman, « Introduction », *La Littérature, le XVII[e] siècle et nous…*, *op. cit.*

36. Voir en ce sens la forte proposition de Pierre Judet de La Combe et Heinz Wismann, *L'Avenir des langues, repenser les Humanités*, Paris, Éditions du Cerf, Passages, 2008. Il s'agit des langues classiques et non de la littérature en tant que telle, mais la perspective intéresse évidemment les écrits littéraires dans la mesure où c'est moins un patrimoine qu'une méthode qui est appréhendée à travers les humanités, et la constitution de la Renaissance en « modèle » de rapport construit aux langues et à un passé dont l'intérêt n'est pas automatiquement postulé, pas postulé en soi. Le dernier chapitre, intitulé « Les Humanités modernes » (p. 134-235) propose une définition de ces humanités et de leurs relations de complémentarité avec les sciences dans leur ensemble et plus particulièrement avec les sciences sociales. Il est à noter que ce beau livre résulte d'une mission confiée aux auteurs par Jack Lang, en 2001, et qui s'est perdue dans les sables des changements ministériels.

sans reste et dans le risque cette fois, non pas d'une appropriation[37] par les seuls affects – même si, parfois, cela peut bien évidemment « marcher », et si bien sûr, l'analyse des effets produits par l'art d'écrire est un des objets des études littéraires –, mais de devoir rapporter le texte du passé à la distance de ce passé, à un dépaysement, c'est-à-dire aussi au caractère construit, complexe, élitiste éventuellement du point de vue d'un apprentissage scolaire[38], des savoirs qui permettent de le comprendre et d'abord de l'appréhender[39].

37. Alain Cantillon expose nettement la différence entre « appropriation », qui suppose que le lecteur, l'élève, l'étudiant ait quelque chose en « propre », et « contemporanéisation » des textes du passé dans le présent (Alain Cantillon, « "Y'a l'autre qu'a rien fait" (Qu'est-il arrivé à *La princesse de Clèves*) », *Penser/rêver*, « Le Temps du trouble », 20, automne 2011, p. 154-166 (p. 164-166).

38. Ce qui signifie aussi que cet éventuel élitisme ne saurait être pensé en dehors des priorités assignées à l'apprentissage scolaire dans les textes officiels et les discours ministériels.

39. Mener une enquête sur les emplois et la traduction d'un vers d'Horace, ce peut être ainsi montrer comment quelques mots, quelques hésitations de formulation parlent de la façon dont les hommes de l'âge de l'imprimerie pensent les nouvelles conditions de la publication à leur époque : Michel Jourde, « Les *columnae (Art poétique*, v. 173) et la boutique : une image horatienne à l'âge de l'imprimerie », *Camenae*, 13, « Horace l'autre poétique », octobre 2012, revue en ligne : http://www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/5-JOURDE.pdf).